

**DIRECTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC**

Service Commerce  
85 rue du Mail - BP 80011  
49020 Angers Cedex 02  
Tél : 02 41 05 48 86  
Fax : 02 41 05 39 80  
Courriel : occupation.domaine-public@ville.angers.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des emplacements se trouvent vacants sur les marchés suivants :

*Affichage du 1er au 15 juin 2022*  
*Contestation du jeudi 23 juin au jeudi 7 juillet 2022 inclus*  
**Attribution définitive après consultation de la commission de juillet 2022**

<i>MARCHE DE LA PLACE LECLERC LE SAMEDI</i>	1 emplacement	8 x 4	N° 1 : Producteur de fruits et légumes
<i>MARCHE DE LA PLACE LECLERC LE SAMEDI</i>	1 emplacement	9 x 4,50	N° 2 : Producteur de fruits et légumes
<i>MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE</i>	1 emplacement	6 x 5	N° 1 : Vente et fabrication de produits à emporter et à consommer sur place
<i>MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE</i>	1 emplacement	6 x 5	N° 2 : Vente de produits à base de farine : Boulanger
<i>MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE</i>	1 emplacement	7 x 5	N° 96 : Commerces de produits manufacturés
<i>MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE</i>	1 emplacement	6 x 5	N° 60 : Commerces de produits manufacturés

**Toute revendication devra être accompagnée obligatoirement :**

- \* d'un k-bis de moins de trois mois  
SAUF pour les producteurs : une déclaration INSEE
- \* une attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité
- \* une carte de commerçant recto verso et en cours de validité  
SAUF pour les producteurs : relevé parcellaire et affiliation MSA de moins de trois mois
- \* un justificatif d'identité

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ET REMIS HORS DELAI NE SERA PAS TRAITE**

Les places vacantes seront attribuées en priorité aux commerçants exerçant le métier demandé.

Le service gestionnaire